



Cœurs en Chœurs

Cœurs en chœurs a besoin de **VOUS !**

Tout l'encadrement de l'association repose actuellement uniquement sur le bénévole. Nous sommes de plus en plus sollicités, et c'est heureux ! Si nous consacrons volontiers notre temps, ce développement génère des frais (déplacements, communication, administration...) auxquels nous devons faire face.

Il existe plusieurs manières de soutenir Cœurs en Chœurs. Vous pouvez devenir membre bienfaiteur (formulaire ci-dessous), ou bien:

- Vous souhaitez **rejoindre l'un des chœurs existants** ou y inviter des amis à le faire...
- Vous voulez **créer une chorale Cœurs en Chœurs**, ou un atelier choral dans un établissement...
- Vous disposez **d'un peu de temps (quelques heures par mois depuis chez vous)**: vous pouvez nous aider dans plusieurs domaines:
 - créer et faire vivre un site internet;
 - mettre en page nos supports de communication (bulletins, communiqués express...);
 - préparer des dossiers thématiques;
 - assurer des prises de contacts...

Alors, manifestez-vous sans hésitation. Nous comptons sur vous: l'enjeu en vaut la peine!

Vous avez, ci-dessous, tous les moyens de contact.

DEVENEZ MEMBRE BIENFAITEUR

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : commune :

Adresse internet :

**Pour devenir membre bienfaiteur de Cœurs en Chœurs,
la cotisation minimale annuelle est de 20 (vingt) euros.**

Vous serez tenu(e) informé(e) de l'avancée des actions suscitées par Cœurs en Chœurs.

Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de déduire votre don de vos impôts, dans la limite de 66% de son montant.

Ci-joint chèque de euros n°.....
à l'ordre de « **Cœurs en Chœurs** »

Adressé à : Cœurs en Chœurs – 42, avenue d'Orléans – 91800 BRUNOY

Contact : Michel GAUVRY – acj.gauvry@orange.fr – tél : 09 77 46 14 49

Siège social: Cœurs en Chœurs 24, avenue Joannès Masset—69009 LYON
(mars 2016)